Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 32 (1944)

Heft: 664

Artikel: Les 85 ans de Mrs. C. Chapman Catt

Autor: Chapman Catt, C.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-265205

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

gitation (8), la médisance (7), etc. Nous remar-quons que certains déficits qui paraissaient inhé-rents à la nature féminine sont nettement condamnés: l'adoration de petits animaux favoris, la coquetterie exagérée, l'inexactitude (bravo!), la gourmandise qui entraîne au marché noir est, plus que jamais, un péché capital. On réprouve aussi le goût exagéré du sport, de l'indépendance et le manque de dignité et de décence, ceci à l'adresse des jeunes filles modernes.

La femme émancipée n'est pas du tout du goût de nos correspondantes, on n'aime pas lui voir exercer des métiers qui, jusqu'à présent, ont été l'apanage du sexe fort; la femme doit s'occuper de son ménage, de ses enfants; de couture, ou de malades, si elle n'a pas de famille; tout ce qui la sort de ces occupations est nuisible.

Mais alors, Mesdames, comment réaliser le programme que, d'autre part, vous avez tracé pour nous toutes, le devoir impérieux que vous pour nous toutes, le devoir imperieux que vous avez défini avec chaleur: « reconstruire le monde et y introduire l'harmonie et la paix ». La mère de famille, avec les moyens dont elle dispose auiourd'hui, pourrait-elle exercer une telle in-fluence? alors que tous les jours on lui enlève quelqu'une de ses prérogatives? L'école éduque quelqu'une de ses prerogatives? L'ecole eduque et instruit ses enfants, les services d'hygiène sur-veillent leur santé, l'hôpital les recueille quand ils sont malades, les hospices se chargent des vieillards et des infirmes, les cartes d'alimenta-tion règlent la quantité et la qualité de la nour-riture qu'elle prépare, la publicité guide son choix dans tous les achats de luxe et l'emploi. des loisirs (divertissements, excursions, villégia-tures), l'ensemblier dispose son intérieur; des bu-reaux financiers fixent la somme dont elle peut disposer chaque jour en réglant les salaires indemnités, les assurances de toutes sortes. Dans une existence aussi minutieusement dirigée par PEtat ou les puissances d'argent, que reste-t-il à la mère, à la « reine » du foyer, comme on l'ap-pelle, sans doute par antiphrase ? Elle a du tra-vail, certes, mais ses actes sont maintenus sons le contrôle des puissances supérieures, elle n'est plus libre, comme elle le fut jadis, quoi qu'on en pense, à des époques patriarcales, lorsque chaque famille jouissait de son indépendance, et où quelques-unes d'entre elles détenaient un véritable pouvoir, dont la femme bénéficiait, et dont elle a souvent fait bénéficier la société.

Aujourd'hui, les femmes n'ont qu'un moyen de faire entendre leur voix dans l'organisation sociale qui exerce sa contrainte perpétuelle sur tous les individus: faire partie des innombrables Comités, Commissions et bureaux qui règlent notre vie en ses moindres détails. Or, pour être admis dans ces cercles choisis, il faut être expert en droit, en sciences, en médecine, en compta-bilité, en histoire, en politique, en hygiène, en assistance sociale, etc., etc.

Et voilà pourquoi il faut partout des femmes expertes en ces diverses disciplines; or pour de-venir expertes, il faut avoir conquis des grades universitaires qui attestent les études accomplies. Sans les femmes professionnelles des carrières libérales, il n'y aurait plus, de nos jours, que des hommes pour décider en haut lieu de la quantité de graisse ou de savon, qui sera attribuée à cha-que ménagère, pour juger de l'orientation qu'on donnera à l'éducation des enfants, de la nécessité d'octroyer aux gardes-malades un horaire supportable, pour établir les lois concernant les enfants mineurs ou les femmes employées dans l'industrie... on pourrait citer des exemples à

Résumé de la conférence de M. Edmond Privat à l'Assemblée suffragiste de Lucerne

Il semble certain aujourd'hui qu'une nou-velle organisation mondiale, plus forte que la S. D. N., sera établie après cette guerre et que les Etats-Unis y participeront. Non seulement le gouvernement américain, mais les candidats de l'opposition pour l'élection présidentielle l'annoncent comme la volonté de leur peuple, coms distinction de parti. ans distinction de parti.

La Conférence des Premiers Ministres des Dominions vient d'annoncer aussi sa décision cet égard, et l'URSS et la Chine, à la conrrence de Moscou, avaient également accepté formule de M. Cordell Hull, ratifiée par Sénat américain, d'un « organisme avec la force nécessaire pour empêcher les agres-

Dans le cadre de cette organisation mon-diale, il est possible qu'on établisse, en outre, une Union européenne, mais, sur ce point, il n'y a encore aucune décision prise, mais seule-

Ne vous semble-t-il pas que voilà une raison,

parmi beaucoup d'autres qui, à l'heure actuelle justifie le droit qu'ont les femmes de faire des

études supérieures et d'exercer des professions libérales? Ce droit apparaît même comme un devoir à plus d'une, et c'est pourquoi l'Association des Femmes Universitaires s'est donné

pour tâche d'encourager et d'aider de son mieux les femmes qualifiées qui peuvent rendre à la société des services éminents et défendre les intérêts féminins et la famille partout où cela est nécessaire. Ainsi pensent-elles réaliser, dans la mesure du possible, le programme de réformes perifiques économiques et morales défini par les

pacifiques, économiques et morales défini par les

Des formations féminines dans

l'armée française

Un décret du Comité français de la Libéra-

tion nationale, daté du 11 janvier 1944, a dé-cidé que chacune des armées de terre, de l'air et de mer comprendra, soit dans les formations

du territoire, soit dans les unités en opéra-tions, des formations féminines auxiliaires re-crutées par engagements volontaires et, s'il y a lieu, par voie d'appel. Ces corps sont ou-verts aux Françaises âgées de 18 à 45 ans et éventuellement aux ressortissantes des na-tiens muies.

Sont exemptées du service militaire obli-gatoire féminin: les femmes élevant un en-fant de moins de 16 ans et les femmes appar-tenant à une congrégation religieuse. Ce der-nier privilège nous paraît étrange; pourquoi

ne pas mobiliser aussi bien les sœurs de cha-rité, quitte à les affecter aux hôpitaux? Les religieux hommes sont mobilisables en France, comme tout autre homme.

Sont exclues des formations militaires fé-minines auxiliaires les femmes se livrant à

A. W.-G.

réponses à notre enquête.

tions unies.

ment des suggestions, comme celle du Maré chal Smuts.

La Suisse a un intérêt vital à ce que la pais La Suisse a un intérêt vital à ce que la paix soit durable. Sa neutralité n'est pas pour elle une garantie absolue de sécurité. Seule la paix européenne peut 'la lui assurer. Son intérêt est donc que l'organisation internationale future soit efficace et impartiale, et que le régime de transition avec des hégémônies particulières dure le moins longtemps possible.

En outre la question de sa neutralité mili-taire sera beaucoup moins délicale si les forces prévues pour la future organisation dépendent directement de celle-ci, et non de souverainetés nationales particulières.

nationales particulières.

Il est plus facile à des Suisses de participer comme individus à des organismes comme
la Cour de La Haye qu'à un Conseil d'ambassadeurs dont chacun engage la responsabilité
de l'Etat qu'il représente. L'intérêt de la
Suisse est donc de favoriser un Exécutif international central choisi par l'Assemblée des
Etats, et non pas composé de puissances partimilères. ticulières.

L'expérience de la Confédération Suisse depuis 1848 par rapport aux anciennes Diètes est instructive à ce sujet.

la prostitution et les femmes avant fait l'obla prostitution et les femmes ayant l'ait l'objet d'une condamnation privative de liberté d'au moins 15 jours inscrite au casier judiciaire. Pour les hommes, l'exclusion de l'armée n'était prononcée par la loi sur le recrutement de 1928 qu'à partir d'une peine de 2 ans d'apprisement en général

tement de 1928 qua partir d'une peine de 2 ans d'emprisonnement, en général.

Ne pourront servir dans les unités en opérations que les appelées faisant acte de candidature pour ces unités et les engagées volontaires; c'est-à-dire que les femmes ne seront pas envoyées au front contre leur gré. Ce personnel féminin bénéficie du régime en commen pour le personnel militaire masculin, personnel feminin benefice du regime en vigueur pour le personnel militaire masculin, en ce qui concerne les allocations militaires, les soins médicaux et les pensions d'invalidité. Toutefois, les allocations militaires et les in-

Toutefois, les allocations militaires et les indemnités à caractère familial ne peuvent, être touchées à la fois du chef des deux conjoints. Quelques jours plus tard, le 29 janvier 1944, un décret appliquant la mesure précédente a autorisé le Commissaire à la guerre. et à l'air à appeler sous les drapeaux, par voie d'appel individuel, 6000 Françaises mobilisables, célibataires, veuves ou divorcées sans enfant, nées au cours des années 1908 à 1912 et vivant sur les territoires relevant du Comité de la Libération nationale. Ces femmes seront affectées pour 2/5 à l'armée de terre, 2/5 affectées pour 2/5 à l'armée de terre, 2/5 à l'armée de l'air, 1/5 à l'armée de mer.

Office médical et social de consultations de mariage (Genève)

On nous prie d'annoncer que, dès le 2 juin, cet Office, créé par le Cartel gene-vois d'Hygiène sociale et morale et per "Pro Familia", et qui s'inspire d'instita-tions analogues à Lansanne et en Suisse allemande, est ouvert tous les vendredis dès 17 h. 30, à la Taconnerie, 3, au rez-de-chaussée. Ses services sont gratuits.

Les 85 ans de Mrs. C. Chapman Catt

Fondatrice de notre Alliance Internationale pour le Suffrage, qu'elle a présidée pendant vingt-cinq ans, et l'une des personnalités, non seulement féminine, mais humaine, au vrai sens de ce mot, les plus en vue de la vie féministe, pacifiste, sociale et politique des Etats-Unis, pacifiste, Mrs. Cha ste, sociale et politique des Etats-Unis, Chapman Catt a célébré à New-York dernièrement, en pleine vigueur de ses capacités intellectuelles et physiques, l'anniversaire de ses

Un lunch d'honneur lui a été offert à cette occasion par plusieurs organisations féminines; parmu les oratrices qui y ont pris la parole se trouvait M^{me} Roosevelt.

Les suffragistes suisses à Lucerne

L'Assemblée générale des 20 et 21 mai a bien fait son devoir: elle a regardé en arrière et honoré nos pionnières; elle s'est occupée du présent, et elle a préparé l'avenir. Et tout cela dans un cadre charmant, dans une salle histo-rique où l'on se sentait à l'aise, entouré de mille égards par la section de Lucerne et sa dévouée présidente, M^{me} Müller-Türcke.

Le passé

Le passé

D'abord celui qui se rapporte à l'année écoulée: le rapport de la présidente, Mme Vischer-Alioth. Il mentionne des événements connus dans nos colonnes: le cours de week-end en collaboration avec des sociétés de jeunesse au Herzberg, nos efforts concernant les affaires fédérales: assurance-vieillesse, élections au Conseil National, revision éventuelle de la Constitution, nationalité de la femme mariée, timbres Pro Juventule et portraits de femmes suisses, etc. Une rubrique hélas! manque: celle des affaires internationales (sauf la mention de notre demande au Conseil Fédéral de délequer une femme à la Conférence internatiode notre demande au Conseil Federal de dele-guer une femme à la Conférence internatio-nale du travail à Philadelphie). Cependant notre Comité n'est pas resté sans nouvelles du tout de nos amies internationales, et il est bon de rappeler, surtout aux jeunes qui sont ve-nues à nous ces dernières années, que nous appartenons à un grand mouvement qui ne s'arrâte baurgussement, nes à nes frontières appartenons à un grand mouvement qui ne s'arrête, heureusement, pas à nos frontières. Les comptes de l'année, présentés par Mee Leuch, démontrent que nous sommes pauvres et que nous avons besoin de l'appui de toutes les sections et de tous les membres. La cotisation de 1 fr. par tête de membre est vraiment bien modeste quand on pense au but de notre Association! notre Association!





Cliché Mouvement Féministe Pearl BUCK

Après beaucoup de grands livres qui, dans des mesures différentes, répondent aux exigences que nous avons formulées: Vent d'Est Vent d'Ouest, Terre chinoise, La seconde épouse, Les Fils, La Mère, l'Ange combattant, L'Exilée, le Patriote, dont la plupart ont été traduits en français, Mª Pearl Buck nous donne aviourd'hui son roman de guerre, brodonne aujourd'hui son roman de guerre, bro-

derie aux couleurs nouvelles et d'une extraordinaire richesse sur le thème d'un de ses an-ciens ouvrages: Les fils. Publié en anglais sous le titre de Dragon's seed, c'est-à-dire « La semence du Dragon », ce roman porte « La semence du Dragon », ce roman porte en français le titre moins biblique, moins évo-cateur, mais peut-être plus conforme à nos goûts classiques, de Fils de Dragon.

Dans une province rurale, les paysans s'adonnent à des travaux que, de père en fils, ils ont effectués aux mêmes époques et de la même manière. Ils travaillent pour se nourrir. Le soin de leurs plantations et celui des enfants qu'ils mettent au monde font l'objet de toutes leurs préoccupations. La vie se continue apparemment inchangée de génération en gé-nération, sur le vieux sol toujours consacré aux mêmes cultures, où s'élève la chaumière aux memes cuttures, ou s'eteve la chaumière familiale et où naguère, en creusant très profond, un des anciens a trouvé un petit dragon en métal doré qui devait provenir d'aïeux reculés, peut-être plus artistes, plus belliqueux, plus civilisés que ne le sont leurs descendants.

Si semblables que soient ces hommes, de Si semblables que soient ces hommes, de légères différences les caractérisent et marquent les fils d'une même famille. On voit l'ainé content de se livrer aux travaux des champs et d'avoir une femme qui lui donne des enfants. Le second est plus inquiet. Surtout il est entrainé à toutes sortes de curiosités par sa jeune et charmante femme qui cache comme une tare le privilège qu'elle a de savoir lire et écrire. Tous deux s'intéressent aux vague bruits qui atteignent le vil-

lage, échos d'une guerre terrible à laquelle le pays est en proie. Un troisième fils, pres-que un enfant, est violent, silencieux, fantas-que, encore incomplètement formé par les

que, encore incomplètement formé par les traditions locales, au moment où l'ennemi pénétrant au cœur des terres, trouble la vie patriarcale du village et remue plus profond que le sol paysan la vieille terre de la patrie où dort la semence du Dragon.

Une de filles de la maison a épousé un homme de la ville; c'est un commerçant qui possède un magasin où il écoule des marchandise achetées à l'étranger. Pour cet homme, l'ennemi représente qulqu'un avec qui on trafique, quelqu'un avec qui of trafique, qu'un avec qui of trafique, qu'un avec qui of trafique, qu'un avec qu

L'atmosphère calme des campagnes et de L'atmosphere caime des campagnes et de la ville provinciale est bouleversée par l'appa-rition des bombardiers. La ville est conquise sans que rien soit changé à l'existence des paysans. Mais bientôt les émissaires de l'ar-mée d'occupation se répandent dans le pays mée d'occupation se répandent dans le pays pour réquisitionner les denrées. Ils se livrent pour requisitionner les denrées. Ils se livrent à des cruautés, violent les femmes, éveillent chez les terriens une haine sourde et une volonté de résistance cachée qui les amènent à toutes sortes de ruses. Des relations de, plus en plus étroites se nouent entre ces agriculteurs paisibles et les agents de la résistance, réfugiés avec des brigands et des hors la lou cœur des montagnes voisines, au delà desau cœur des montagnes voisines, au delà des-quelles, dans le pays encore libre, se prépa-rent les armées de la revanche.

La ville de province est partagée entre les hommes de la résistance secrète, un groupe

de vulgaires profiteurs de guerre et les gens qui pensent que, dans la situation présente, une attitude politique de collaboration avec l'ennemi s'impose. Ces derniers ne se sentent pas moins honnêtes pour avoir su tirer parti de la situation. Ils se disent que, lorsque les temps normaux reviendront, ils seront tout aussi honorables que ceux qui sourdement, dans la mesure très limitée des moyens à leur disposition organisent une résistance plus leur disposition, organisent une résistance plus ou moins vaine. Le conflit qui s'agite au cœur des hommes

et atteint la patrie dans son intégrité n'est pas essentiellement chinois. Si les troupes d'occupation, dont il s'agit ici, n'étaient désignées sous le nom de « Nains des Mers du gnées sous le nom de « Nains des Mers du Levant», on pourrait croire que le drame se joue fort près de nous. Mais voici que se réveille le vieux sang du Dragon. La semence surgit des sillons antiques, et, chose étrange, retrouve sa vigueur, grâce à des impulsions venues du dehors.

Outragé par les traitements infâmes que lui ont fait subir les soldats ennemis, le fils adolescent rejoint les brigands des collines. En proje à une sorte d'exaltation, qui le ramène

proie à une sorte d'exaltation, qui le ramène proie à une sorte d'exaltation, qui le ramène au culte de l'antique déesse Kwan-Yin, il ralie les gas de la montagne, dirige des incursions meurtrières, travaille, en marge des armées, à la destruction de l'occupant. Une certaine suite manque à son œuvre. Un ordre qui la rende véritablement efficace. Semblable à un chef célèbre de son pays, il oriente sa carrière, grâce à la rencontre qu'il fait d'une remarquable jeune Chinoise élevée hors de son pays, dans le lointain Occident. Cette